

FMPA RCH 4

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulé de la formation:

FMPA RCH 4

 **Objectifs pédagogiques:**

Maintenir à jour ses compétences de conseiller technique en risques chimiques et biologiques fixées conformément au GNR RCH du 23 mars 2006.

Formation formative obligatoire tous les 5 ans.

ORGANISATION

 **Modalités de déroulement:**

Durée totale: 3 jours

Places disponibles: 16 stagiaires

Matériels à apporter: - Documentation et boîte à outils RCH3/RCH4

PC portable avec logiciels RCH (Aloha, Ceres, Caméo et Marplot)

- Feutres effaçables 6 couleurs (type GOC)

Lieu(x): Lieu:

ENSOSP Site d'Aix-en-Provence

PUBLIC ET ACCÈS

 **Public concerné:**

Officiers de sapeurs-pompiers, civils ou militaires et les officiers des formations militaires de la sécurité civile titulaires de la formation initiale conseiller technique en risques chimiques et biologiques (RCH4) depuis plus de 4 ans ou ayant fait leur dernière formation de maintien des acquis il y a plus de 4 ans.

 **Prérequis:**

Titulaire de la formation de conseiller technique en risques chimiques et biologiques (RCH4).

VALIDATION ET CERTIFICATION

 **Modalités d'évaluation des acquis / Modalités de suivi et sanction:**

Formation formative

Taux de satisfaction des FMPA 2022 : 8/10

Taux de satisfaction des FMPA 2023 : 8/10

Taux de satisfaction des FMPA 2024 : En cours d'évaluation

Tarifs:

Se reporter à la tarification disponible sur le site internet.

Contact et inscription:

Contact:

Service des formations aux risques
technologiques et naturels

DSPE/POLENS/DEFOR

04 42 39 05 94 ou 96 ou

formations.specialisees@ensosp.fr